



publicité

gastronomie

Le Mirazur (Menton), classé 11ème meilleur restaurant du monde

L'établissement espagnol "El Celler de Can Roca" a été sacré à Londres "meilleur restaurant du monde" par le classement "50 Best", en pleine polémique sur ce hit parade influent de l'art culinaire accusé de manquer de transparence. Le Mirazur (Menton) se classe 11ème et meilleur français.

Par Olivier Le Creurer | Publié le 02/06/2015 | 16:39, mis à jour le 02/06/2015 | 16:39

[f Partager](#)

[Tweeter](#)

[g+ Partager](#)

A⁺ A⁻



L'établissement espagnol "El Celler de Can Roca" a été sacré lundi soir à Londres "meilleur restaurant du monde" par le classement "50 Best", en pleine polémique sur ce hit parade influent de l'art culinaire accusé de manquer de transparence.

Le restaurant des frères Roca, où Joan dirige les cuisines, Jordi est le pâtissier et Josep le chef-sommelier, retrouve un titre qu'il avait conquis une première fois en 2013. La table de Gérone (nord-est de l'Espagne), trois étoiles au guide Michelin, succède au "Noma" de René Redzepi, situé dans un entrepôt maritime rénové de Copenhague.



© LEON NEAL / AFP Les frères Roca "El Celler de Can Roca", classés meilleur restaurant du monde selon "50 Best"

Assurance de retombées économiques

La gastronomie espagnole ressort comme la grande gagnante de la soirée, avec au total sept restaurants dans le palmarès 2015 du "50 Best", organisé par le groupe britannique de médias et d'événementiel William Reed.

Ce "baromètre annuel du goût gastronomique", tel que le définissent les organisateurs, a acquis une notoriété et une influence croissantes depuis son lancement en 2002, initialement dans le cadre du magazine Restaurant. Figurer dans ce classement, c'est l'assurance de retombées positives en termes de réservations, soulignent à la fois les organisateurs et les chefs eux-mêmes.

Mirazur (Menton) 11ème

Cinq restaurants français (Mirazur, L'Arpège, Le Chateaubriand, l'Astrance et le Plaza Athénée) sont dans le palmarès 2015, mais aucun dans les dix premiers. **Le Mirazur** (Menton), 11ème, occupe la meilleure place. Pour le chef **Mauro Colagreco**, "cette 11ème place consacre **la sincérité et la singularité de notre cuisine, du récit gourmand, d'une rencontre entre un cuisinier et un terroir.**"

Critiques

"50 Best", soit littéralement "Les cinquante meilleurs (restaurants du monde)", s'est fait des ennemis, principalement en France, jamais couronnée.

“ Le 50 Best "ne repose sur aucun critère gastronomique, déontologique et encore moins sanitaire", dénonce une pétition en ligne

qui réunissait lundi quelque 370 signatures, dont celles des chefs français Joël Robuchon et italien Giancarlo Perbellini.

"Pas de preuve"

"Nous nous attaquons aux techniques et méthodes du 50 Best: la façon de choisir les votants, le manque d'équilibre selon les régions, le manque de vérification que les votants sont allés dans les restaurants, etc. Plus généralement, **le copinage et l'opacité, voire la corruption**", a déclaré un des organisateurs de la pétition, Zoé Reyners.

Le classement du "50 Best" est établi à partir de la **compilation des choix d'un jury de 972 "experts indépendants"** (chefs et restaurateurs, auteurs culinaires et "gourmets expérimentés") répartis en 27 régions.

Anti-français ?

Mais pour Joël Robuchon, ce système est loin d'être infaillible: Les jurés "sont censés avoir mangé dans les restaurants pour lesquels ils votent au moins une fois dans les 18 mois précédents", affirme-t-il dans le New York Times. "Mais il n'y a pas de preuve de leur visite, aucune facture demandée".

Pour répondre aux critiques, une équipe de "50 Best" avait lancé une opération séduction courant mai à Paris. "Nous sommes parfois en France décrits comme anti-Français, nous voulions démontrer que c'est très loin de la réalité!", avait expliqué William Drew, rédacteur en chef des "World's Fifty best restaurants".

"50 Best" peut également se prévaloir d'avoir couronné la Française **Hélène Darroze** "**Meilleure femme chef du monde**" pour l'année 2015. Quant à la sélection des restaurants, Rachel Quigley, directrice adjointe, avait assuré que les jurés n'ont pas le droit de voter pour des établissements dans lesquels ils ont un intérêt.